

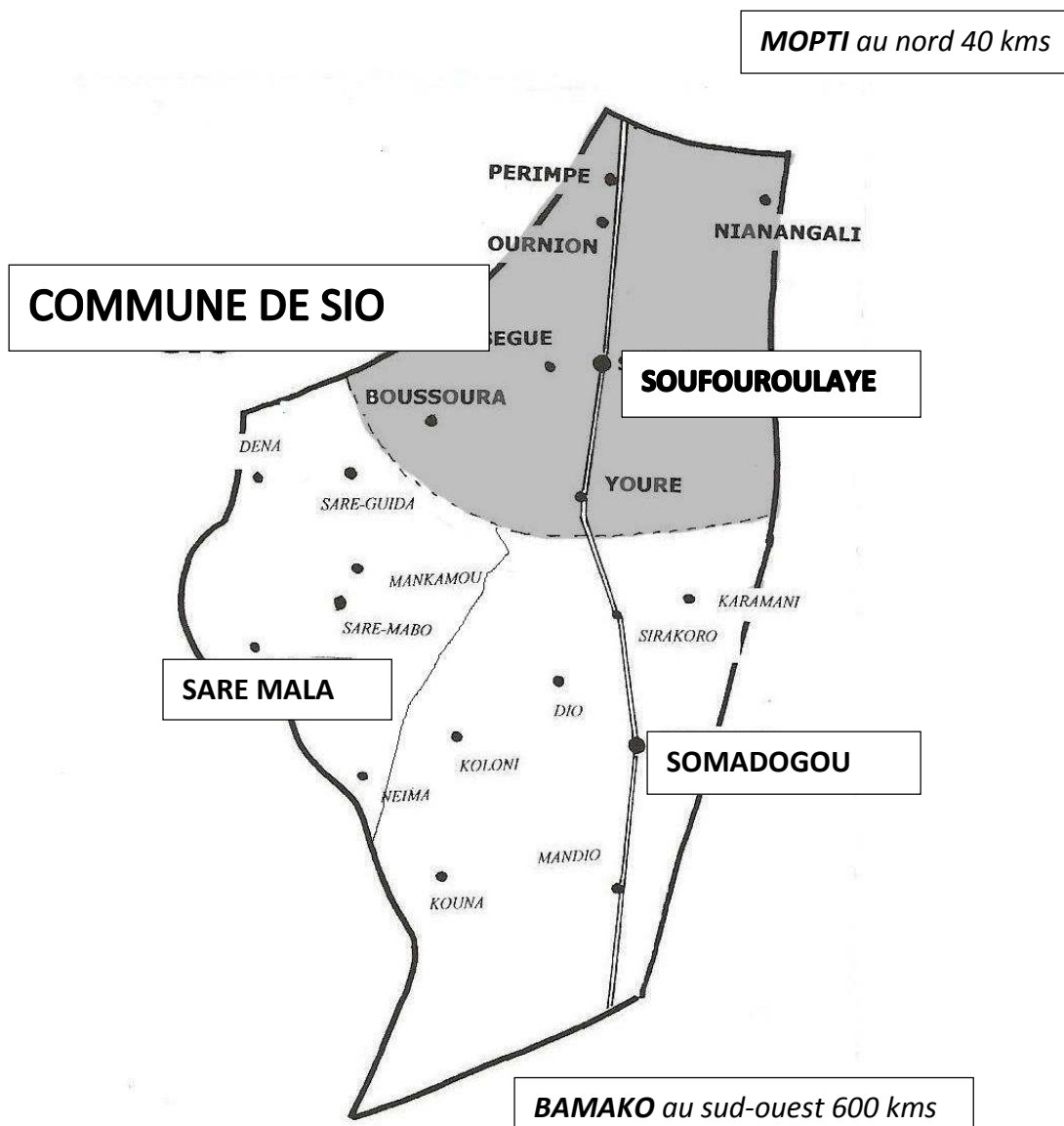
PLAN DU SITE

- 1/ Soufourolaye et sa région
- 2/ L'organisation du comité
- 3/ L'action du comité et réalisations
- 4/ Contacts/Soutiens/Adhésions
- 5/ Agenda 2014

1/ Soufourolaye au MALI

- Le MALI est un pays de 1 250 000 km² soit 2 fois et demi la France, pour une population de 15 300 000 habitants (projection 2050 41 M d'habitants)
Capitale Bamako 1,8 M d'habitants population urbaine a 36%.
47% de la population a moins de 15 ans espérance de vie 51 ans
Alphabétisation 26% Scolarisation 73 %
Langes Français Bambara Peuls Dogons Bozos Touaregs ...
La monnaie est le franc cfa 1€ = 655 fcfa
- 65% du pays est constitué de zones désertiques au nord, sahéliennes au centre et de régions humides au sud. Le fleuve Niger et son affluent le Bani traversent une grande partie du pays autorisant dans ces zones la pratique de cultures maraichères, la pêche, la culture du riz et créant une importante voies de communication et de transport. Le Mali produit du coton, et de l'or dans la région ouest de Keyres l'économie est essentiellement agricole et pastorale





La commune de SIO (cercle de SIO) est divisée en trois secteurs, deux sont jumelés avec des communes françaises, Soufouroulaye avec La Fouillouse 42 (secteur 1) et Somadogou (secteur 2) avec La Talaudière 42 et Saré-Mala (secteur 3) sans jumelage à ce jour. Dès le début des échanges en 1985 il apparut que notre commune ne pourrait pas prendre en charge la totalité du cercle de SIO si nous voulions faire un travail conséquent mais il n'a pas été possible de trouver une autre ville pour compléter les jumelages au secteur de Sare Mala.

- Le village de SOUFOUROULAYE est situé à plus de 600 kms nord-est de Bamako proche de l'aéroport de Sévaré à quelques dizaines de kilomètres de la ville de Mopti grande agglomération de 115000 habitants, Mopti est un port important sur le Niger où transitent et commercent de très nombreuses « pinasses ». C'est la région que l'on nomme le delta intérieur entre les ports de Ségou et Mopti propice à la riziculture.
- L'activité agricole du village est tournée vers l'élevage de bovins et ovins et la culture de céréales comme le riz, le mil et le sorgo.
- Les 5000 habitants du secteur 1 se répartissent dans 7 villages : Soufouroulaye le chef lieu, Youré, Boussoura, Ségué, Orgnon, Périmpé, et Nianangali. Seuls Boussoura, Ségué et Nianangali ne se trouvent pas le long du « goudron » (la route)

C'est le hasard d'une rencontre en 1985 au Mali entre des habitants de La Fouillouse et le chef de l'arrondissement de Soufouroulaye, en quête d'un partenaire qui a donné naissance au jumelage entre La Fouillouse et Soufouroulaye.

Il s'agit en fait de créer des liens d'amitié et de solidarité active entre deux collectivités désireuses de réaliser ensemble des micro-projets de développement au profit de la communauté jumelle.

2/ L'organisation du Comité

Deux comités de jumelage sont créés un à La Fouillouse un à Soufouroulaye ils gèrent les relations entre les deux communes.

Le comité de jumelage de La Fouillouse(CJLF) et le comité de jumelage de Soufouroulaye (CJS) agissant comme délégués des communes de La Fouillouse et de Sio liés par une convention de jumelage-coopération entendent agir en partenariat pour le développement des villages du secteur de Soufouroulaye

Objectifs du partenariat :

Définir et réaliser tout projet de développement qui conduit à améliorer durablement les conditions de vie et les revenus des villageois en favorisant leur responsabilisation.

L'objectif fondamental de la coopération est le soutien au développement local

4 axes d'actions prioritaires ont été définis pour œuvrer à l'auto-développement et à l'autosuffisance :

-- l'école -- l'agriculture -- la santé --l'eau

Le choix des projets et des modalités de soutien s'effectue sur les bases des priorités d'action définies et actualisées en commun par les deux partenaires en tenant compte des moyens financiers disponibles. Les projets sont présentés chaque année par le CJS après concertation et avis des différents villages. La validation définitive est faite par les deux comités. Le CJS s'assure de la mise en place et du suivi des réalisations des projets. Afin d'assurer la réussite de chaque projet les deux comités le CJLF et le CJS accompagneront autant que nécessaire les responsables villageois de chaque projet.

Contacts avec le MALI Tous les premiers lundis de chaque mois une réunion téléphonique est organisée avec le CJS à Soufouroulaye, ce lien téléphonique permet de contrôler, d'organiser, et de décider les dossiers en cours

MISSION Il est prévu l'organisation d'une mission annuelle (environ 4 personnes) sur place généralement en fin d'année pour garder un contact physique avec la population des villages.

Cette mission est à la charge des participants. Toutes les recettes du comité servent en intégralité aux financements des actions sur place.

Le Comité de jumelage-coopération de La Fouillouse (CJLF)

Les membres du CA 2014

Pierre CHAZELET président
Marie Claude MEUNIER vice-présidente
Xavier TEISSIER secrétaire
Frédéric BARD trésorier

Maguy RIGAUD Nicole GIANNERI Bernadette VIGNET Christine DONY Marie Thérèse CHARVOLIN
Jacques DES ROSEAUX Denis BANCEL Pascal BOIS

3 Représentants du conseil municipal : Laurence BUSSIERE Valérie PICQ et Simone MEYER

Le CA du comité de jumelage se réunit 4 fois par an et organise en fin de printemps une AG..

Le comité de jumelage de Soufouroulaye (CJS) est composé de deux habitants par village (2x7=14) à parité homme/femme ce qui lui confère une représentativité indiscutable

BOUGA président

KK vice-président

SORRI trésorier

3/ L'action du comité

Ce dossier est momentanément vide, car il n'y a pas eu de sauvegarde au moment du changement de site.

Un gros travail est en préparation pour retrouver l'évolution de nos travaux au fil des années.

4/ Contacts/Soutien/Adhésions

Comité de jumelage-coopération La Fouillouse/Soufouroulaye

Point Rencontre rue Centrale 42480 LA FOUILLOUSE

courriel : jumelage-soufouroulaye@orange.fr

En 2014 plus que jamais je renouvelle ma confiance en l'action du comité de jumelage-coopération

Je fais un don

Par exemple 50€ -66% (réduction fiscale) = 17€

50€ sont disponibles pour les actions mais ma dépense n'est que de 17€

L'adhésion est à partir de 12€ par personne et 20 € par couple

5/ Agenda 2014

**** Assemblée Générale LE VENDREDI 28 MARS à 18H30**

au Jardin d'Hiver salle socio-sportive La Fouillouse

****Bol de riz jeudi 3 avril à la cantine**

**** Vide-greniers le samedi 27 septembre**